



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

**AVIS PUBLIC  
ADOPTION DU BUDGET 2020, DU  
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022  
ET DU RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES ET  
TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de Preissac tiendra une séance spéciale le lundi le 16 décembre 2019 à 19 h, au 6 rue des Rapides, Preissac afin d'adopter le budget pour l'année 2020, le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022 ainsi que le règlement déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2020.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget, le programme des immobilisations et le règlement déterminant les taux de taxes et tarifs conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*.

Donné à Preissac ce 3<sup>ème</sup> jour de décembre 2019.

*Gérard Pétrin*  
Directeur général/secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 3 décembre 2019.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 3<sup>ème</sup> jour de décembre 2019.

*Gérard Pétrin*

---